

BYK-092

Version 1

Date de révision 12/02/2025

Date d'impression 03/05/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-092

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Antimousse
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Mélange d'un polysiloxane modifié polyéther et de particules hydrophobes

Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Silice amorphe	7631-86-9	≥ 1 - < 5

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

BYK-092

Version 1

Date de révision 12/02/2025

Date d'impression 03/05/2026

En cas de contact avec la peau	: appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	: Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Pas d'information disponible.
Avis aux médecins	: Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone silicium compose
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une	: Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
-------------------	--

BYK-092

Version 1

Date de révision 12/02/2025

Date d'impression 03/05/2026

manipulation sans danger

Conditions de stockage

sures

Matières à éviter

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

: Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

: Pas de matières à signaler spécialement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Silice amorphe	7631-86-9	TWA (Poussière)	20 Millions de particules par pied cube (Silice)	OSHA Z-3
Silice amorphe		TWA (Poussière)	80 mg/m ³ / %SiO ₂ (Silice)	OSHA Z-3
Silice amorphe		TWA	6 mg/m ³ (Silice)	NIOSH REL
Silice amorphe		TWA (Poussière respirable)	0.05 mg/m ³ (Silice)	NIOSH REL
Silice amorphe		PEL (<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-142996 **>)	0.05 mg/m ³	OSHA CARC

Mesures d'ordre technique

: Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Matériel

: Gants imperméables

Remarques

: Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux

: Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps

: Vêtement de protection

Mesures d'hygiène

: Pratiques générales d'hygiène industrielle.

BYK-092

Version 1

Date de révision 12/02/2025

Date d'impression 03/05/2026

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: dispersion
Couleur	: gris, trouble
Odeur	: non significatif(ve)
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 6, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator
Point/ intervalle de fusion	: < 32 °F (< 0 °C) Méthode: derived
Point/intervalle d'ébullition	: > 212 °F (> 100 °C) Méthode: derived
Pression de vapeur	: < 1 hPa (68 °F (20 °C)) Méthode: derived
Point d'éclair	: 252 °F (122 °C) Méthode: 49 (Pensky-Martens)
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.056 g/cm ³ (68 °F (20 °C)) Méthode: 4 deaerated (20°C oscillating U-tube)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: insoluble, partiellement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: > 392 °F (> 200 °C) Méthode: M0062 (Analytics Wesel)
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	: 1,786 mPa.s (68 °F (20 °C))

BYK-092

Version 1

Date de révision 12/02/2025

Date d'impression 03/05/2026

Méthode: P/K 20°C

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Donnée non disponible
Matières incompatibles	: Des acides et des bases Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation
Ingestion
Contact avec les yeux
Contact avec la peau

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Composants:**7631-86-9 Silice amorphe:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 10,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): 58.8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

BYK-092

Version 1

Date de révision 12/02/2025

Date d'impression 03/05/2026

Composants:**7631-86-9 Silice amorphe:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**7631-86-9 Silice amorphe:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Group 1: Cancérogène pour l'Homme

Silice amorphe

7631-86-9

OSHA

OSHA a spécifiquement réglementé la cancérogénicité

Silice amorphe

7631-86-9

NTP

Reconnu pour être cancérogène pour l'homme.

Silice amorphe

7631-86-9

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

BYK-092

Version 1

Date de révision 12/02/2025

Date d'impression 03/05/2026

Incidences sur le : Remarques: Donnée non disponible
développement du fœtus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité par aspiration**Produit:**

Donnée non disponible

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et :
les autres invertébrés Remarques: Donnée non disponible
aquatiques

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

BYK-092

Version 1

Date de révision 12/02/2025

Date d'impression 03/05/2026

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire

: Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux

: Non applicable

Emballages contaminés

: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]**

BYK-092

Version 1

Date de révision 12/02/2025

Date d'impression 03/05/2026

US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCMII Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 98.8 %
Méthode: 22 (10min/150°C)
DIN EN ISO 3251

99.4 %
Méthode: 51 (60min/105°C/ 1g)
DIN EN ISO 3251

Massachusetts Right To Know

Silice amorphe

7631-86-9

BYK-092

Version 1

Date de révision 12/02/2025

Date d'impression 03/05/2026

Formaldehyde	50-00-0
Propylene oxide	75-56-9
1,4-dioxane	123-91-1
oxyde d'éthylène	75-21-8

Pennsylvania Right To Know

Methyloxirane polymerise avec l'oxirane, ether (polyalkylene glycol)	9038-95-3
Polymère	Non attribuée
Polymères	-
-	-
Silice amorphe	7631-86-9

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-5785
Commercial
d'Enregistrement de New
Jersey pour le prouit (NJ
TSRN)

Prop. 65 de la Californie

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Silice amorphe, Formaldehyde, Propylene oxide, 1,4-dioxane, oxyde d'éthylène, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et oxyde d'éthylène, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
Section 5a	: Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
Section 4 / 12(b)	: Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.
DSL	: Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 12/02/2025

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou

BYK-092

Version 1

Date de révision 12/02/2025

Date d'impression 03/05/2026

considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.